

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 avril 2026

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

24-04-2026-08

Date de convocation le 20/04/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Procurations : 01
Votants : 15

Étaient présents : Mmes CAMGRAND Eva, CASTANHEIRA Ludivine, CHAILLOUX Vanessa, LOQUET Patricia, POURRERE Danielle et TEIXEIRA Marina ainsi que MM. CLAVÉ Jacques, LAMASOU Bernard, HILLOOU Hervé, LATAPY Jean-Marc, LOZANO Patrick, PRIOULT Sylvain, SALEFRANQUE Pascal et VIVEN Jean-Bernard.

Avait donné pouvoir : Mme ETCHART pouvoir à M CLAVÉ

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE Pascal

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que, pour assurer l'équilibre budgétaire de l'exercice 2026, il convient de voter les taux des impôts locaux pour l'année 2026.

TAXES	Taux 2025 (Pour information)	BASES 2026	TAUX 2026 (Vote)	PRODUIT 2026
Foncier Bâti	23.16 %	9 048 000	23.16 %	2 095 517 €
Foncier Non Bâti	14.60 %	61 700	14.60 %	9 008 €
Taxe Habitation	5.14 %	65 800	5.14 %	3 382 €
TOTAL				2 107 907 €
<i>Rappel produit de la fiscalité 2025</i>				<i>2 083 734 €</i>

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Adopte à l'unanimité les taux de fiscalité pour 2026.

Résultat du vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire

Jacques CLAVÉ

M SALEFRANQUE
Secrétaire de séance